



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 23 octobre 2023

### **Le préfet réunit le comité de pilotage du « Plan vélos » dans les Hauts de Seine : L'État agit en faveur des mobilités douces et prépare les JO.**

**Vendredi, le préfet, Laurent Hottiaux, présidait le deuxième comité de pilotage du « Plan Vélos » dans les Hauts de Seine en présence du conseil départemental, des établissements publics territoriaux et de l'établissement public Paris La Défense. Il va être accéléré avec les jeux olympiques et paralympiques.**

Ce comité de pilotage s'inscrit dans la feuille de route actuelle du gouvernement qui fait du plan vélos une priorité nationale. Le plan vélos 2023-2027 a été lancé le 05 mai dernier sous l'égide de la Première ministre et s'inscrit dans la continuité du plan vélos et mobilités actives de 2018.

L'État accompagne et finance activement le Plan vélos par la mobilisation du Fonds mobilités actives et par un appel à projets doté de 365 millions d'euros depuis 2018. L'objectif est la résorption des coupures et points noirs des itinéraires cyclables ainsi que la création d'axes structurants sur le territoire. Le préfet incite chaque commune alto-séquanaise à présenter des projets répondant à cet appel à projet.

En 2023, dans les Hauts de Seine, le Plan vélos a déjà permis l'aménagement de 301 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires. Si on intègre une logique de voirie cyclable, ce chiffre atteint 981 kilomètres d'aménagements toutes typologies confondues, ce qui fait du département des Hauts de Seine le deuxième département francilien en termes de nombre de kilomètres de pistes.

Cette année, deux projets ont été retenus dans ce cadre. Le premier, porté par la commune de Colombes, prévoit la création de deux pistes cyclables longues de 3,7 kilomètres. Le second, porté par l'établissement public Paris La Défense, prévoit la réalisation d'un ouvrage réservé aux mobilités douces permettant de rendre la liaison des Terrasses 3 à 5 de Nanterre et le franchissement de l'échangeur A14/A86 plus aisé.

Les efforts se poursuivront dans les années à venir, les Jeux Olympiques et Paralympiques seront incontestablement un accélérateur pour le vélo puisque tout spectateur pourra se rendre depuis Paris jusqu'à un site olympique en vélo.

Le comité de pilotage du 20 octobre 2023 a permis au préfet des Hauts de Seine de coordonner l'ensemble des acteurs et de leur permettre de présenter leurs schémas directeurs afin d'assurer la continuité des pistes cyclables et de poursuivre leur sécurisation dans le département.